

Epreuve U33 : Travaux pratiques de préparation et de conditionnement de médicaments

MATIERE D'ŒUVRE ET MATERIEL CANDIDAT - SUJET n°11

Matière d'œuvre nécessaire par candidat	
Désignation du produit	Quantité
Arnica teinture	5 g
Camphre	0,50 g
Carbopol	1 g
Cassis extrait sec	1 g
Cellulose microcristalline	5 g
Cétyle palmitate	8 g
Cire d'abeille blanche	8 g
Codéine poudre titrée au 1/10 éme	3 g
Eau purifiée	40 g
Glycérol	17 g
Huile d'amande raffinée	35 g
Kétoprofène	5 g
Lactose	5 g
Menthol*	0,50 g
Silice colloïdale hydratée	5 g
Triéthanolamine	1 g
<p>* Attention ! Nouvelle présentation du menthol à la Cooper !</p> <p>"Menthol naturel Levo Pastilles"</p> <p>Il est indispensable de le pulvériser avant de le mettre à la disposition des candidats !</p>	
<p><u>Remarque</u> : les quantités indiquées permettent de réaliser chacune des préparations une fois. Le candidat peut choisir de refaire une ou plusieurs préparations : en tenir compte dans les quantités mises à disposition le jour de l'épreuve.</p>	

Pour les produits qu'il est nécessaire de remplacer par d'autres, se reporter à la liste des

Seuls les conditionnements **nécessaires** sont mentionnés dans la liste MO, il appartient aux centres d'examen de mettre à la disposition des cdts des conditionnements complémentaires justifiant la rubrique "Choix du conditionnement".

Liste complémentaire matériel, outillage nécessaire par candidat *	
<u>Pour gélules :</u> Plaques gélules 0, 1, 2 Socle gélulier Gélules 0, 1, 2 Boîte à gélules	<u>Autres conditionnements :</u> 2 pots de 65 mL

* Il appartiendra à chaque académie de définir, parmi ces matériels et outillage, ceux qui seront mis à disposition des candidats dans le centre d'examen et ceux qui devront être apportés par les candidats.